

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Robert LECOCQ, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Lhoussaine BOUFARHA, Dominique ROBERT, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, William JACQUILLARD

MEMBRES EXCUSES :

Jean Leopold SIWE-NANA, Hassen SFAR, Frédéric CROS, Sabrina BURON

POUVOIRS :

Jean Leopold SIWE-NANA donne pouvoir à Nathalie DURANDET,
Hassen SFAR donne pouvoir à Erika BONNEAU,
Frédéric CROS donne pouvoir à Dominique ROBERT,
Sabrina BURON donne pouvoir à Lhoussaine BOUFARHA jusqu'au point 18.

MEMBRES ABSENTS :

Annie MARAIS jusqu'au point 12,
Fadilla DAHMANI jusqu'au point 7,
Mallory PEYRONAUD jusqu'au point 4,
Louis-Adrien DELARUE jusqu'au point 6.

Mme Claudine DUMARGUE a été nommée secrétaire de séance.

1. **Conseil municipal - démission de Mme DEBILY et installation de M. BOUFARHA**
Le conseil municipal à l'unanimité procède, à l'installation de Monsieur BOUFARHA Lhoussaine, en remplacement de Mme Marie-Noëlle DEBILY, dans les attributions suivantes :
- **Membre de la :**
 - Commission Municipale « petite enfance, vie scolaire et jeunesse »,
 - Commission Municipale « stratégie, développement, aménagement, développement durable, travaux, économie, commerces, urbanisme/habitat et numérique »
 - Commission « chargée d'élaborer le règlement intérieur du conseil municipal »,
 - **Suppléant à la :**
 - Commission d'Appel d'Offre
 - Commission de Délégation de Service Public (CDSP),
 - Commission des marchés,
 - Commission d'attribution logements NOALIS,
 - **Délégué au :**
 - Conseil Départemental d'Insertion,
 - Et représentant au
 - Conseil d'Administration du CCAS

2. **Procès-verbal du conseil municipal du 06 avril 2021**
Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 06 avril 2021
3. **Compte rendu des décisions prises en application des délégations données à M. Le Maire**
Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte des décisions prises entre le 31 mars et le 17 juin 2021
4. **Finances - Budget Ville - Compte de gestion 2020**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de la commune.
Section de fonctionnement
- Résultat de l'exercice : 1.212.734,82 €
- Résultat reporté : 1.788.625,68 €
- Résultat global de clôture 2020 : 3.001.360,50 €

Section d'investissement :
- Résultat de l'exercice : 1.547,48 €
- Résultat reporté : -825.020,88 €
- Résultat global de clôture 2019 : -823.473,40 €
5. **Finances - Budget Ville - Compte administratif 2020**
Le conseil municipal à l'unanimité – le maire ne prenant pas part au vote - approuve le compte administratif 2020.
6. **Finances - Budget Ville - Bilan annuel des acquisitions et des cessions d'immeubles en 2020**
Le conseil municipal à l'unanimité valide les acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2020 telles que mentionnées ci-dessous :

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie en m2	Cédant	Acquéreur	Montant
Terrains	3 rue du 8 mai 1945	AW618	6	DAHMANI	Ville de Soyaux	1 € symbolique + 160,74 € frais d'acte
Ensemble immobilier comprenant 3 maisons, dépendances et terrains	9 rue du 11 novembre 1918	AE0587 AE0588 AE0721 AE0723 AE0725	27 878 783 106 3409	CREMOUX	Ville de Soyaux	294.500 € + 4.388,86 € frais d'acte + 2.477,84 € prorata taxe foncière

7. Finances - Budget Ville - Affectation des résultats 2020

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et quatre abstentions (M. BOUFARHA, Mme BURON, M. CROS et M. ROBERT) approuve l'affectation d'une somme de 1 523 210,40 € en section d'investissement, au chapitre 10, article 1068, et d'un montant de 1 848 150,10 € en résultat de fonctionnement reporté à l'article 002 au titre de l'exercice 2020.

8. Finances - Budget Ville - Budget supplémentaire 2021

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et cinq abstentions (M. BOUFARHA, Mme BURON, M. CROS, M. ROBERT et M. JACQUILLARD) approuve le budget supplémentaire 2021.

9. Finances - Tarifs TLPE 2022

Le conseil municipal à l'unanimité approuve :

- de maintenir pour 2022 les tarifs TLPE appliqués en 2021 (délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2020),

- et de maintenir les réfections et exonérations prévues par l'article L 2333-8 du CGCT décidées par la délibération du Conseil Municipal en date du 14 juin 2010, à savoir :

- o Exonération de toutes les pré-enseignes (inférieures, supérieures ou égales à 1,50 m²) ;
- o Exonération des dispositifs publicitaires dépendant des concessions municipales d'affichage ;
- o Exonération des dispositifs publicitaires apposés sur les éléments de mobilier urbain ;
- o Exonération des enseignes (autres que celles scellées au sol) si la somme de leur superficie est inférieure ou égale à 12 m² ;
- o Application d'une réfaction de 50% sur les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m².

10. Finances - Modification des tarifs appliqués pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public de l'Aire des Brandes

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification du tarif d'occupation de l'aire des brandes pour l'année 2021 soit 0,22 €/m² pour la partie accrobranche et 0,33 €/m² pour la partie mini-golf.

11. Finances - Exonération de certains tarifs de Redevance d'Occupation du Domaine Public pour l'année 2021

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'appliquer une exonération pour certains des modes d'occupations du domaine public listés ci-dessous :

Désignation du mode d'occupation	Unité	Tarifs 2021	Exonération
Chevalets porte menu Chevalets publicitaire	Unité par an Unité par an	33,78 € 112,61 €	TOTALE
Terrasse de café ou de restaurant ouverte	Par m ² par mois – droit forfaitaire	3,37 €	TOTALE
Distributeurs journaux, documents	Unité par an – droit forfaitaire	67,56 €	TOTALE
Concessionnaires automobiles et 2 roues, stationnement de livraison 2 roues	Par m ² par mois – droit forfaitaire	4,50 €	Stationnement de livraison 2 roues seulement
Mange debout en terrasse	Unité par an	32,00 €	TOTALE

12. Finances - Demande de subvention Plan de relance Transformation Numérique

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à solliciter les services de l'Etat au titre du Fonds de Transformation Numérique des Collectivités Territoriales
- et à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de subvention.

13. PERSONNEL COMMUNAL - Créations et suppressions de poste

Le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés et une opposition (M. JACQUILLARD) approuve :

- La mise en adéquation des postes de plusieurs agents dont les procédures de recrutement sont achevées – il s'agit du poste de responsable de la cuisine centrale et celui de la PM,
- L'ajustement du poste affecté à la future Agence Postale : modifications à apporter à la délibération prise en séance le 6 avril 2021 / passage du temps de 17h30 à 15h et ouverture aux contractuels,
- Des modifications de postes suite à plusieurs départs en retraite et aux arrivées de nouveaux agents,
- Et la mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} août 2021 et conforme à ces derniers changements.

14. PERSONNEL MUNICIPAL - Autorisation de recourir au dispositif de l'apprentissage - signature de trois contrats d'apprentissage

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le dispositif du contrat d'apprentissage et autoriser le Maire à signer, dès la rentrée scolaire d'octobre 2021, les contrats d'apprentissages dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nombre de poste	Diplôme préparé	Durée de la formation	Service d'affectation
1	Bac + 2 en Gestionnaire en maintenance et support informatique	1 an	Service Communication/ Appui Informatique
2	CAP Petite Enfance	1 an	Service du Multi Accueil

15. PERSONNEL COMMUNAL - Modification de la délibération n° 2020-130 - Créations de postes - Recrutement d'un conseiller numérique

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification concernant la délibération n°2020-130 du 16 décembre 2020 comme suit : « Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la création, à compter du 1^{er} juillet 2021, d'un emploi de conseiller numérique à temps complet »

16. PERSONNEL COMMUNAL - Création de poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (P.E.C.)

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et une abstention (M. JACQUILLARD) approuve la création d'un poste à compter du 01/10/2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences » - « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi » et approuve le contenu du poste.

17. PERSONNEL COMMUNAL - Avenant n° 1 à la convention relative au conseil en matière de diététique et d'hygiène alimentaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la signature de l'avenant n° 1 à la convention relative au conseil en matière de diététique et d'hygiène alimentaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente

- 18. Convention d'objectifs avec le CSCS-FLEP - Subventions dans le cadre de son projet d'établissement**
Le conseil municipal à l'unanimité – M. MONTEIRO, M. SFAR ne prenant pas part au vote- approuve :
- la convention pluriannuelle d'objectifs à passer avec le Centre Social Culturel et Sportif FLEP, portant sur les années 2021 à 2022 ;
 - et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tout document intervenant en application de la présente délibération.
- 19. Subvention poste de Direction du CSCS FLEP et appui à l'accompagnement de la co-direction**
Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et une abstention (M. JACQUILLARD) – M. MONTEIRO, M. SFAR- ne prenant pas part au vote - approuve :
- le versement d'une subvention de 25 000 € au CSCS FLEP pour la participation au poste de Direction de la structure pour l'année 2021,
 - l'attribution d'une subvention d'un montant de 10.000 € intervenant dans le cadre d'un soutien au pilotage de la structure et de l'animation du territoire ainsi que dans celui de la préparation de l'avenir de la Direction du FLEP et les contrats de projets à venir ;
 - et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout document intervenant en application de la présente délibération.
- 20. Renouvellement de la convention triennale du CSCS-FLEP pour l'exploitation de la Cyber Base dans les locaux de SOELYS**
Le conseil municipal à l'unanimité -M. MONTEIRO, M. SFAR- ne prenant pas part au vote- approuve le renouvellement du partenariat de 2021 à 2022, avec le CSCS-FLEP pour l'exploitation de la Cyber Base dans les locaux de SOELYS et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions liées à ce dispositif.
- 21. Convention de financement avec le CSCS-FLEP pour la mise à disposition d'un animateur de rue**
Le conseil municipal à l'unanimité -M. MONTEIRO, M. SFAR - ne prenant pas part au vote - autorise Monsieur le Maire à signer la convention concernant le dispositif pour la mise à disposition d'un animateur de rue ainsi que tous les documents y afférent.
- 22. Convention avec le CSCS-FLEP pour la participation de la Ville aux frais d'accueil des enfants en centres de loisirs sans hébergement**
Le conseil municipal à l'unanimité -M. MONTEIRO, M. SFAR - ne prenant pas part au vote - autorise Monsieur le Maire à verser au CSCS FLEP la participation au forfait journée pour l'accueil de loisirs sans hébergement.
- 23. Convention de financement avec OMEGA pour les actions de médiation sociale et de médiation interculturelle**
Le conseil municipal à l'unanimité – M. BONNEFOND, M. JEGOU - ne prenant pas part au vote - autorise Monsieur le Maire à signer la convention concernant ce dispositif ainsi que tous les documents y afférent.

24. **Subvention au SA XV dans le cadre du projet Quartiers d'été et d'automne 2020**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'inscription de la somme de 1 000€ sur le budget supplémentaire 2021 pour l'exercice budgétaire 2020 afin qu'elle soit versée au SA XV et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce versement.
25. **Conventionnement avec l'Etablissement Public Foncier du Poitou Charentes - Terrains avenue du Général De Gaulle et délégation du Droit de Prémption par le Grand Angoulême à l'EPF**
Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le maire à signer la convention avec l'EPF et l'ensemble des documents et actes y afférents
26. **Affaires Générales - Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale de la Charente**
Le conseil municipal à l'unanimité- M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote- approuve la proposition de modification de statuts approuvant l'intégration des trois communes VINDELLE, CHABRAC et TURGON à l'article 6.03 des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale de la Charente
27. **Convention de servitudes avec GrDF pour réaliser l'implantation d'une canalisation de gaz sur la parcelle cadastrée section AV 217**
Le conseil municipal à l'unanimité – M. GRIMAL ne prenant pas part au vote- autorise Monsieur le Maire à signer :
- la convention de servitude avec GRDF pour réaliser l'implantation d'une canalisation de gaz, sur la parcelle cadastrée section AV 217.
- l'acte authentique correspondant dont les frais seront à la charge de GRDF ainsi que tout document intervenant en application de la présente délibération.
28. **Convention de servitudes avec ENEDIS pour réaliser l'extension de réseau sur la parcelle cadastrée section AD 962**
Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer :
- la convention de servitude avec ENEDIS pour réaliser l'extension de réseau, sur la parcelle cadastrée section AD 962.
- l'acte authentique correspondant dont les frais seront à la charge de ENEDIS.
29. **Marché public d'entretien des espaces verts et de propreté urbaine du quartier du Champ de Manoeuvre Groupement de commandes**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve
• la constitution d'un groupement de commandes dont les membres sont les suivants :
- La Ville de Soyaux
- SA NOALIS ACTION LOGEMENT
- L'Office Public de l'Habitat LOGELIA CHARENTE,
• considère que la commission compétence sera la commission d'appel d'offres mixte, constituée d'un représentant de chaque membre du groupement de commandes,
• d'élire au sein de cette commission d'appel d'offres mixte du groupement de commandes, un membre titulaire et un membre suppléant ; ces derniers devant être élus parmi les membres ayant voix délibérative de la CAO de la Ville,
• accepte de désigner la Ville de Soyaux, coordonnateur du groupement
et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes.
30. **Adhésion à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16)**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve :
- l'adhésion de la ville à l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16),

et désigne Mme Nathalie DURANDET, comme sa représentante titulaire à l'Agence, M. Christophe MONTEIRO, comme son représentant suppléant à l'Agence et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

31. **Offre de concours ASJ Soyaux travaux Léo Lagrange**
Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'offre de concours.
32. **Nouvelle charte pour la promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve la nouvelle Charte pour la promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics et autorise Monsieur le Maire ou la personne dûment habilitée à signer ladite charte et les avenants à intervenir.
33. **Positionnement relative aux subventions dans le cadre de la politique de la ville et de la proximité**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'attribution des subventions dans le cadre de la politique de la ville et de la proximité.
34. **Financement de l'Action prox'**
Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à octroyer une subvention de 805€TTC à l'association Raid Aventure pour le pilotage de l'action prox' et à signer les documents nécessaires.
35. **Vie culturelle - Tarifs billetterie spectacles septembre 2021 à août 2022**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve la reconduction des tarifs existants pour la saison culturelle 2021/2022 et de rajouter un 7eme tarif.
36. **Vie Culturelle - Tarifs Arts et Cie 2021/2022**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve les tarifs annuels des Arts et Cie qui restent inchangés pour la saison 2021/2022, exceptés pour les stages (évolution de 14,50 € à 15€)
37. **Vie Scolaire : convention d'objectif 2021 pour l'Association pour l'école Ouverte**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve la signature avec « l'Association pour l'Ecole Ouverte » d'une convention pour l'année 2021 fixant les droits et devoirs de chaque partie ainsi que les engagements de l'association durant cette période.
Les deux principaux objectifs portent sur la lutte contre l'illettrisme et favoriser pour les enfants l'accès à la littérature sous toutes ces formes.
38. **Petite Enfance : modification du règlement de fonctionnement : multi-accueil « les p'tits loups » et évolution du projet et établissement de la structure**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification du règlement de fonctionnement : multi-accueil « les p'tits loups » et évolution du projet et établissement de la structure
39. **Vie scolaire : Dispositif « Petits déjeuners » année scolaire 2020/21**
Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer avec la DASEN une convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » et à solliciter une subvention pour sa mise en place
40. **Vie Sportive- Tarifs Ecole Municipale de sport**
Le conseil municipal à l'unanimité approuve la reconduction des tarifs existants pour la saison 2021/2022, exceptés pour les stages (évolution de 14,50 € à 15€).

41. Vie sportive-Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (A.N.S) -Campagne 2021, PART Equipement-année 2021 : rénovation des anciens terrains de tennis situés rue Paul Claudel en deux terrains basket de 3x3

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter l'A.N. S pour l'attribution et le versement d'une subvention de 16 000 € pour l'année 2021, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

42. Vie Sportive-Demande de subvention à la F.F.B.B (Fédération Française de Basket Ball) dans le cadre du FONDS FEDERAL F.F.B.B INFRA-année 2021 : Création de deux terrains basket de 3x3

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à solliciter la F.F.B.B pour l'attribution et le versement d'une subvention de 4 000 €, pour l'année 2021 et de signer une convention avec l'ASBB Soyaux, club support affilié à la FFBB
 - à signer l'ensemble des documents afférents à la demande de subvention,
- à signer une convention avec le Club de Basket de Soyaux (ASBB) concernant ce projet (portage financier et animation).

43. Evolution des fréquences de collecte des déchets ménagers.

Le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et deux abstentions (M. BONNEFOND et M. BOUFARHA) émet un avis favorable au changement de fréquence de la collecte des déchets ménagers sur la ville de Soyaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

Le Maire,



F. NEBOUT